

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de Janvier, à 14heures30, s'est réuni le Comité Syndical, à Les Velluies sur Vendée sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
DURIVEAU Gérard	BOUILLE COURDAULT	Suppléant
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
Présents : 11 – représentés : 0		11/15
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
CAREIL Pierre	ST GEMME LA PLAINE	
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
BAUDON Geoffroy	LA TAILLEE	Suppléant
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
Présents : 8 – représenté : 0		8/14
CC Pays Fontenay Vendée		
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS LAURENT	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIDEAU Daniel	MONTREUIL	
FILLON Nicolas	MOUZEUIL	
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
BOURDEAU Marylène	ST MARTIN DES FONTAINES	Suppléante
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
BAUDRY Yves	SERIGNE	
Présents : 12 – représentés : 0		12/22
CC Pays de la Chataigneraie		
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	Pouvoir à M. GUÉNION
GUÉNION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Présents : 1 – représentés : 1		02/10
CC Aunis Atlantique		
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE	
Présent : 1 – représentés 0		1/02
Total présents		33
Total représentés :		1
Total présents et représentés :		34/64

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : INDEMNISATION BENEVOLE - LUTTE DES RONGEURS AQUATIQUES ENVAHISSANTS - DELIB N°11/2026

Depuis 2018 le SmVSA s'engage chaque année par convention avec Polleniz dans la poursuite de la lutte RAE (Rongeurs Aquatiques Envahissants) à verser une participation financière pour la lutte bénévole sur les périmètres de la CC Pays Fontenay Vendée, la CCVSA (périmètre animé par POLLENIZ).

Le nombre de prises réalisées par les bénévoles entre 2018 et 2025 représente en moyenne 15% de la totalité des captures (21 939 RAE), et permet de maintenir une pression sur le territoire et une dynamique entre les propriétaires/exploitants et les agents du GiDON Sud Vendée.

Pour rappel, certaines opérations de lutte (professionnelles et/ou bénévoles) sont réalisées sur les réseaux et ouvrages (digues) de la compétence du SmVSA, et l'on connaît toutes les difficultés à maintenir les populations de RAE dans des proportions supportables pour limiter les risques de dégradation de nos ouvrages et des berges.

La convention actuelle qui nous lie à Polleniz est basée sur un montant prévisionnel annuel de 18 000 € TTC qui peut être revue lors de la remise du bilan des prises bénévoles sans que l'action ne dépasse les 25 000 € maximum au budget. Pour l'année 2025 on constate une plus-value de 477,00 €

Pour 2026, la participation financière du SmVSA serait de 25 000 € TTC.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le dépassement de 477,00 € pour l'année 2025 ;
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer un avenant à la convention 2025 pour ajuster ;
- ✓ **APPROUVE** la poursuite de l'indemnisation bénévolat pour 2026 ;
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer la convention avec POLLENIZ dans la limite de 25 000 € TTC.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER